/_E MINISTRE PE LA SANTE PUBLIQUE

_/)/)ESSIEURS - LES MEDECINS DIRECTEURS REGIONAUX

- LES MEDECINS DIRECTEURS DES INSTITUTS
- LES DIRECTEURS DES HOPITAUX
- LES DIRECTEURS DES ECOLES PROFESSION-NELLES DE SANTE PUBLIQUE

<u>BJET</u>/: Conduite et ocmportement des agents.

-1-1-1-1

C'est avec regret que j'aft eu à connaître de quelques incidents fâcheux et désagréables survenus entre certains agents et de la conduite blâmable de certains autres dans le service, contraîrement aux règles de toute morale ou aux dispositions impératives des statuts des personnels en vigueur.

Hien que ces cas soient rares et isolés et qu'à chaque fois des sanotions disciplinaires aient été prises à l'encontre des contrevenants, il demeure que pareil comportement est de nature à compremettre la dignité de l'administration et jette le discrédit sur l'ensemble du personnel sans compter tout particulièrement les répercussions fâcheuses qui résultent de la détérioration des relations de travail, sur la bonne marche des services.

Aussi, je saisis cette occasion pour lancer un appel pressant à tout le personnel de la Santé Publique et l'inciter à ocuvrer à l'instauration d'un clipat serein de travail, à faife preuve d'un esprit de cellaboration et de respect mutuel tant entre collègues qu'à l'égard du public, en vue de sauvegarder et de rehausser l'image de marque attachée à la mission humanitaire dévolue aux agents de la Santé Publique.

Pr. Le Ministre de la Santé Publique Le Chef de Cabinet

Signé: RAOUF PACHA